

## FÊTE COMMUNALE SAMEDI 8 JUILLET

Organisée par le comité d'animation, avec la participation financière de la commune, la fête aura lieu le samedi seulement. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer car sans vous elle n'aurait plus lieu d'exister.

**Samedi 8 juillet**

**A partir de 18 heures sur la place**

**18h00 :** Grand Marché campagnard et artisanal  
Petite Fête foraine pour les enfants  
Buvette - Restauration sur place

**18h30:** Animation musicale et danse avec Kaf-Kafrine

**19h30:** Apéritif communal pour tous

**22h :** Retraite aux flambeaux et Feu d'artifice  
(terrain des Aulnettes – route de la vallée)

**23 h :** Bal gratuit sur la place avec DJ

La rue du Not qui descend du Vautron à la Chenée a dû subir quelques aménagements et consolidations. D'abord, la société TPIDF a reconstitué la tranchée qui avait été mise à jour par le flux d'eau. Ensuite, il a fallu consolider les ouvrages busés qui permettent d'accéder au réservoir ou à quelques terrains. Une dizaine de noues ont été formées pour ramener l'eau vers le fossé. La circulation automobile sur ce chemin sera désormais réservée aux seuls riverains. Les deux roues devront être attentifs aux nombreux dos d'âne.



### Travaux à l'église Saint Martin

L'entreprise Fernando Pinto a été sollicitée pour réhabiliter une partie du sol de l'église. Toute l'entrée, l'accès au niveau des fonds baptismaux et le sol aux abords du chœur ont ainsi retrouvé leurs tomettes d'origine. Les clichés ci-contre permettent de mesurer l'ampleur des travaux. Les tomettes viennent de l'entreprise locale de Mouroux, la tuilerie Thibault.

Le démoussage du toit de l'église ( photo en première page) a été réalisé par l'entreprise Paruitte. Un devis pour le nettoyage intérieur du clocher doit également être établi dans les semaines à venir. Nous aimerions enfin chasser les pigeons du clocher et leur interdire l'accès en fixant des plaques de métal déployé à l'intérieur des ouvertures.

### En bref...

\* La communauté de communes des deux Morin a été créée au 1er janvier 2017. 31 communes sont maintenant réunies pour une population totale de 26000 habitants. La CC2M compte 37 employés. Ses locaux principaux sont à La Ferté Gaucher.

\* L'école de musique des Troubadours s'ouvre à tous les habitants, jeunes et moins jeunes. Activités et cours d'instrument à La Ferté Gaucher, à Rebaix et à Saint Cyr sur Morin. Renseignements sur le site [cc2m.fr](http://cc2m.fr). **Faites de la musique!**

\* Elections sénatoriales: le 30 juin, à 19h30, le conseil municipal élira 3 grands électeurs et 3 suppléants pour aller voter aux élections sénatoriales du 24 septembre à Melun. Séance publique.

\*Le conseil Municipal a donné un avis favorable à l'extension de la zone Natura 2000. Ce sont deux nouvelles espèces rares qui devraient ainsi être protégées: le crapaud sonneur à ventre jaune et le papillon cuivré des marais.

\*Une nouvelle association vient de se créer à Sablonnières dans le but de permettre l'entretien et les réhabilitations de l'église Saint Martin. Un de ses premiers objectifs est la pose d'une grille à l'entrée principale pour permettre une meilleure aération l'été. Le conseil municipal se prononcera sur cette proposition.

\*Lors des journées du Patrimoine en septembre prochain, une petite surprise vous attend. Il s'agit d'une évocation de quelques faits historiques de Sablonnières. Cela devrait prendre l'allure d'un spectacle écrit par Denis Lochouarn et mis en scène par Elyane Carrara qui avait déjà monté le spectacle historique de novembre 2014. On recherche des figurants pour faire revivre Sablonnières à travers les âges.

S'adresser à Denis Lochouarn, conseiller municipal ou à la mairie.